

# DÉTACHANT DE TACHES DE TANIN

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Réactivité		Risques d'incendie	0
	Danger spécifique		Réactivité	0
Vêtement de protection		Aucun requis		
Apparence		Clair Incolore. Liquide Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.		

Risques d'incendie

Santé



Réactivité

Hazardous Material Information System (HMIS)

Santé	1
Risques d'incendie	0
Réactivité	0

Danger spécifique

Vêtement de protection

Aucun requis  
Apparence Clair Incolore. Liquide Voir la Section 9.  
ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>DÉTACHANT DE TACHES DE TANIN</b>	Code	4252 & 4253
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Soins des tapis.	PMS#	436897
FTSS#	126333004	Date de validation	2/1/2005
Siège social aux É.U.  JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	<b>Siège social au Canada</b>  JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	2/1/2005
		Remplace	1/15/2002
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Xylènesulfonate de sodium Agent Tensioactif (NJTSR# 489909-5126-PC)	1300-72-7	1-5	Non disponible.	Non disponible.
éther butylique de glycol diéthylène	112-34-5	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5660 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 2700 mg/kg [Lapin].
Acide citrique	77-92-9	5-10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Rat].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Notes au physicien	Sans objet.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Aucune.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Mains</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Fruitée.
Couleur	Clair Incolore.
pH	3 à 3.4 [Acide.]
Gravité Spécifique	1.03
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Eviter de mélanger avec: les alcalins
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Supérieure à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

Classification pour le DOT

**DOT Nom d'envoi** S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

**TDG Nom d'envoi** S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.  
**CLASSE TMD**

**Section 15. Information règlementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

**Federal** SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Acide citrique, éther butylique de glycol diéthylène  
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Acide citrique, éther butylique de glycol diéthylène  
SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: éther butylique de glycol diéthylène  
CERCLA : Substances dangereuses.: éther butylique de glycol diéthylène

**état** New Jersey - Liste des déversements: éther butylique de glycol diéthylène  
New Jersey: éther butylique de glycol diéthylène  
Pennsylvanie RTK: éther butylique de glycol diéthylène

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Non applicable.

**Règlements canadiens****SIMDUT Classification** Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).**Symbole du SIMDUT****Information sur les produits enregistrés** Sans objet.**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA). Tous les ingrédients sont sur la liste DSL.**Section 16. Renseignements supplémentaires****Autres considérations spéciales** Non disponible.**Version** 2.01**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*